...lement.

UNE MAGNIFIQUE RÉUNION A VERLINGHEM

M. Grousseau demande l'union des Français

L'après-midi, à 16 heures, M. Grousseau était attendu à Verlinghem par les représentants de toutes les communes du canton de Quesnoy-sur-Deûle, auxquels s'étaient jointes des délégations importantes des cantons de Tourcoing-Nord et d'Armentières.

Le local de la réunion est comble quand le vice-président de la Chambre fait son entrée, salué par d'enthousiastes applaudissements.

Sur l'estrade où prend place le toujours jeune député du Nord, se sont groupés : MM. H. Ghestem, président du Comité du canton de Quesnoy-sur-Deûle ; J. Lepers, maire de Verlinghem ; G. Ghestem, maire de Warneton-Bas ; J. Ghestem, maire de Warneton-Sud ; Liénart, ancien maire de Deûlémont ; Leal, adjoint au maire de Wervicq-Sud ; Debiaequer, maire de la Chapelle-d'Armentières ; Forestier, maire de Capinghem ; Cornard, conseiller d'arrondissement, maire de Roncq ; Lamblin, adjoint au maire de Pérenchies ; Anckaert, Bouchez, du Comité d'Armentières ; Duprez, secrétaire général du Comité central ; Vandevyvère, secrétaire adjoint, et de nombreuses personnalités du canton.

M. H. Ghestem, organisateur de la réunion, exprime d'abord au vaillant député la reconnaissance de ses amis pour ces trente années de lutte pour la défense des intérêts du département et de la France, et l'assure de leur profonde affection.

Le discours de M. Grousseau

Les applaudissements éclatent quand M. Grousseau se lève.

Dans une causerie substantielle, plutôt que dans un discours, où les idées profondes ne dédaignent pas une forme littéraire attachante, le député du Nord expose son programme électoral, auquel il est resté fidèle depuis trente ans et pour lequel il luttera sans jamais se décourager.

Après avoir fait un rapide éloge de M. Laval dont il loue l'énergique volonté, et qu'il a soutenu comme il sentait MM. Poincaré et Tardieu, M. Grousseau regrette qu'un Ministère d'Union nationale n'ait pas été réalisé.

Il montre dans quel danger un Ministère cartelliste précipiterait la France, dénonce le « péril allemand » dont l'union seule pourra nous abriter, et s'indigne contre cette politique du « chiffon de papier » à laquelle les dernières paroles du chancelier Brüning font trop penser.

M. Grousseau qui s'est toujours montré le défenseur des vrais intérêts de la France, parle des Commissions parlementaires où il déploie une activité jamais ralentie. On se doute de l'intérêt qu'il prend à celle des Régions libérées qu'il a fondée, à celle de l'Enseignement où il se fait l'interprète de la volonté des parents et à celle du Suffrage universel.

Son influence qui puise son principe dans la courtoisie et le respect des opinions des autres en fait un des membres les plus écoutés de ces Commissions.

Rien ne ralentit son ardeur. L'énumération serait fastidieuse des Groupes parlementaires où sa conscience professionnelle trouve à s'employer, — car à la Chambre, s'il y a moyen de ne rien faire, il y a énormément d'occasions de se dépenser. — Ce n'est pourtant pas faire de la réclame électorale que de citer les groupes où il lutte pour les intérêts des humbles et dont il fait volontairement partie : groupes de la mutualité, des médaillés du travail, de l'artisanat, des voyageurs de commerce, de la défense de la propriété paysanne, des planteurs de tabac, de l'apprentissage, des mutilés du travail, des anciens prisonniers de guerre, des chômeurs — Dieu sait avec quelle passion il s'en occupe, — voire les groupes des chasseurs et des pêcheurs, et de l'art musical, de l'agriculture où il demande l'indemnité aux fermiers sortants.

Que dire de sa lutte acharnée pour la défense des intérêts moraux et religieux de sa région?

Le ton de l'orateur s'échauffe quand il rappelle les idées qui lui sont chères et dont l'exposé vibrant est coupé d'applaudissements. « Un pays, dit le député du Nord, qui se préoccupe uniquement de ses intérêts matériels est condamné à la déchéance progressive. Au contraire, celui dont la moralité s'accroît, ne peut que s'améliorer ».

En première place, l'orateur pose les intérêts de la famille, dont la constitution est de droit naturel et qui doit, pour se bien développer, avoir les faveurs des pouvoirs existants. Or, le remarque justement M. Grousseau s'l'Etat ne serait pas sans la famille, et c'est elle qui fait sa force ».

Comment la défendre? En augmentant les droits de vote du père de famille, en laissant les parents maîtres de l'éducation de leurs enfants, parce qu'ils sont responsables de cette éducation devant Dieu et devant les hommes, en leur laissant choisir les maîtres de leurs enfants.

Dans une péroraison ardente, le député du Nord fait appel à « l'union contre le mal, l'union étroite de tous ceux qui ont foi dans l'avenir, qui veulent de toutes leurs forces satisfaire la paix et la liberté ».

Lorsque les applaudissements ont cessé, M. J. Lepers, maire de Verlinghem, remercie l'éloquent député, et M. H. Ghestem invite les assistants à se rendre le dimanche 31 janvier à la grande réunion de l'Hippodrome lillois.

Enthousiasmés, les assistants firent à M. Grousseau une ovation et lui chantèrent un chaleureux vivat.

MM. Pierre Laval et Edge se sont entretenus du problème des réparations et de la Conférence de Lausanne

Paris, 17 janvier. — M. Pierre Laval a eu un entretien avec M. Walter Edge.

M. Pierre Laval a tenu à rappeler à M. Walter Edge la position spéciale de la France vis-à-vis du problème des réparations. La France est maintenant, parmi les grandes puissances créancières du Reich, la seule dont le solde reste encore positif. Indépendamment de toute considération politique, une annulation définitive et sans compensation des charges acceptées librement par l'Allemagne nous contraindrait donc à un nouveau sacrifice.

C'est pourquoi les experts français, pendant leurs récentes conversations avec leurs collègues britanniques, ont cru devoir envisager et étudier la possibilité d'une mobilisation éventuelle de notre solde. Mais l'état du marché financier, en admettant que cette idée soit retenue, permettrait-il une semblable opération?

M. Pierre Laval, évoquant ensuite certains événements des semaines passées et notamment la retentissante déclaration du chancelier Brüning, n'a pas dissimulé à son interlocuteur les difficultés de la situation actuelle, le trouble qui règne dans les esprits.

La conférence de Lausanne va se réunir. Encore faut-il savoir exactement sur quoi portera la discussion et la mesure dans laquelle les délégations seront à même de s'engager. Une grande incertitude paralyse à ce sujet les bonnes volontés.

Le Comité de Bâle a reconnu nécessaire qu'un nouveau moratoire, dans le cadre du plan Young, soit accordé à l'Allemagne. Quelle sera la durée de ce moratoire? Un an, deux ans ou cinq ans? Et, à la fin de ce nouveau moratoire, que fera-t-on? Revisera-t-on encore la capacité de paiement du Reich? Autant de questions dont la solution dépend des intentions du Gouvernement américain.

Quoi qu'il en soit, la France soumettra à un moratoire en faveur du Reich, mais avec toutes les conséquences que comporte une telle attitude par rapport à nos dettes extérieures.

Le Congrès du Parti socialiste de la Seine

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Nous devons avant tout travailler à faire le bloc des travailleurs contre la réaction. Et je vous demande de reprendre la conception de Huyghens : au premier tour, le socialisme présente partout dans toutes les circonscriptions, avec son drapeau ; au deuxième tour, désistement en faveur du candidat ayant le plus de chance de battre la réaction. » (Applaudissements répétés tous bancs).

M. Allaume a exprimé l'opinion que le parti devrait prendre en considération les offres de front unique formulé à par le parti communiste.

Le Congrès a nommé sa commission de résolutions en tenant compte de l'importance numérique des tendances. La Commission aura mandat de rapporter les motions déposées et le Congrès fédéral votera sur ces textes le 28 janvier dans une séance spéciale qui aura lieu à Paris.

Le Congrès de la sécurité

Paris, 17 janvier. — Le Congrès de la Sécurité organisé par l'Union nationale des Officiers de réserve a pris fin, aujourd'hui, par un déjeuner qui réunissait autour du président de l'Union, M. Désiré Ferry, député; de MM. les présidents des Associations affiliées à l'Union, ainsi que les délégués de Belgique, de Pologne et de la Petite-Entente.

Au dessert, des discours exposant l'intérêt de la paix ont été prononcés par M. Désiré Ferry et le capitaine Demets, membre du Parlement de Belgique, au nom des délégations étrangères.

EST-CE LE CADAVRE DE RICHARD WALL ?

Versailles, 17 janvier. — On a repêché à Mousseaux, près de Bonnières, arrondissement de Mantes, le cadavre complètement nu d'un homme non identifié. On croit qu'il s'agit du cadavre de l'Américain Richard Wall, qui fut assassiné le 16 décembre dernier, par Guy Davin et jeté dans la Seine, au pont de Triel. Le cadavre a été déposé à la morgue de Mousseaux.

Une vaste organisation de trafic de faux papiers d'identité, à Saint-Gaudens

Seize arrestations

Toulouse, 17 janvier. — Depuis quelque temps des fausses cartes d'identité étaient trouvées par la gendarmerie de St-Gaudens en possession de plusieurs ouvriers étrangers disséminés dans la région. Un examen minutieux et des enquêtes habilement menées ont permis de découvrir l'origine de ces fausses pièces. Il s'agit d'une véritable organisation de fabrication et d'émission clandestines dont les ramifications s'étendent au Portugal et en Espagne. Seize arrestations des auteurs principaux ou de leurs complices français et étrangers viennent d'être opérées et ce nombre peut encore s'accroître. Certaines fausses cartes ont été payées 1.300 francs. Une instruction a été ouverte et va être activement poursuivie par le Parquet de St-Gaudens.

Le fonds commun des grands réseaux est en déficit de 5 milliards

Paris, 17 janvier. — D'après les chiffres fournis par « Le Temps », le Fonds commun des grands réseaux de chemin de fer français est en déficit de cinq milliards. En effet, l'exercice 1930 s'était soldé par un déficit de 1.800 millions en tenant compte de l'annuité de 500 millions que le Fonds commun doit rembourser à l'Etat pour le règlement du déficit des exercices 1921 à 1929.

Pour l'année 1931, le déficit d'exploitation atteint 3.100 millions, compte tenu de l'annuité de 500 millions. Comme le Fonds commun restait débiteur envers le Trésor d'environ 100 millions à la fin de 1929, il en résulte qu'au 31 décembre 1931, le Fonds commun était exactement en déficit de cinq milliards.

D'ANCIENS COMBATTANTS ALLEMANDS

n'acceptent pas la responsabilité de la guerre et réclament l'égalité des armements

Berlin, 17 janvier. — L'Association allemande d'anciens combattants « La Kyffhauser », qui comprend trois millions d'adhérents, a tenu à Berlin, aujourd'hui, anniversaire de la fondation de l'empire bismarckien, une réunion commémorative.

Le général von Horn a protesté « contre le mensonge de la responsabilité allemande de la guerre » et a exhorté le peuple allemand à réaliser l'union nationale dans l'oubli des dissensions de partis.

L'assemblée d'anciens combattants a adopté ensuite une motion demandant l'égalité des armements.

LA PREMIÈRE CROISIÈRE du SOUS-MARIN « HENRI-POINCARÉ »

Lorient, 17 janvier. — La première croisière d'endurance du nouveau sous-marin « Henri-Poincaré », de Brest à Casablanca, s'est déroulée de la façon la plus heureuse.

En signalant le parfait fonctionnement des appareils et des moteurs, le commandant Rochas a adressé ses remerciements aux ingénieurs et au personnel du port de Lorient qui ont réalisé la construction de cette nouvelle unité.

Un meurtre dans une synagogue à Blida

Blida, 17 janvier. — Le nommé Jacob Karkouz, dont la femme avait quitté le domicile pour se réfugier chez ses parents, a rencontré ce soir son beau-père à la synagogue et l'a tué d'une balle de revolver. Le meurtrier a été arrêté aussitôt.

Selon l'enquête, c'est parce que sa femme ne voulait pas se livrer à la débauche que Karkouz la brutalisait. Elle avait alors été autorisée par une ordonnance du tribunal des référés à demeurer chez ses parents.

Un vieillard est assommé et dévalisé

Villefranche-de-Rouergue, 17 janvier. — Un vieillard de 75 ans, M. Salemode, habitant à Latour, ancien marchand de bestiaux, qui, malgré son grand âge, traite encore de nombreuses affaires, revenait de la foire de Villefranche, quand il fut attaqué par un individu qui l'assomma à coups de matraque. L'assassin, qui s'était acharné sur sa victime, la croyant morte, la dépouilla d'une somme de 12.000 fr. qu'elle portait sur elle.

M. Salemode resta deux heures inanimé, puis, reprenant ses sens, il eut la force de se traîner jusqu'au château de Marmesque, où il fut secouru. Il porte une plaie profonde à la nuque, à la face et à une main. Etant donné son grand âge, son état est considéré comme très grave.

— **A l'arrivée à Plymouth** du paquebot français « Lafayette », venant de New-York, des agents du service de la sûreté anglaise ont arrêté et dirigé sur Londres, un passager américain de première classe, à destination du continent.

L'éclairage du Grand Boulevard aux abords du Croisé-Laroche

Nous avons à maintes reprises signalé la défectuosité de l'éclairage sur le Grand Boulevard où, surtout aux abords du Croisé-Laroche, de nombreux accidents se sont produits par suite du défaut de visibilité.

L'Administration municipale de Marcq, comme nous avons d'ailleurs eu le plaisir de le constater plusieurs fois, s'est toujours efforcé à améliorer l'éclairage du Grand Boulevard et samedi encore, au cours de la réunion du Conseil municipal, il a été décidé de placer sur le Grand Boulevard les becs de 220 litres placés dans l'avenue Clemenceau. Ceux d'une force de 80 litres, actuellement en service sur le Grand Boulevard remplaceront ceux de l'avenue Clemenceau où, jusqu'à présent, la circulation est relativement restreinte.

UN CAMBRIOLAGE MANQUÉ A LENS

Nuitamment des cambrioleurs munis de tout un attirail de soudure autogène, comprenant un tube d'oxygène, un tube d'acétylène, une quarantaine de mètres de tuyaux et deux chalumeaux, se sont introduits dans les bureaux de la Compagnie des chemins de fer économiques Lens-Frévent.

A l'aide des deux chalumeaux, ils s'attaquèrent à un coffre-fort et ne parvenant pas à le percer, ils y allèrent du burin et du marteau. Leurs efforts furent vains et les malfaiteurs se retirèrent en n'emportant qu'une somme de cinq à six francs en menue monnaie qu'ils trouvèrent dans divers tiroirs des bureaux.

Ils abandonnèrent sur place tout le matériel de soudure autogène qui avait d'ailleurs été volé aux usines Kuhlmann, à Courrières.

Les policiers ne désespèrent pas mettre la main sur les coupables.

Les élections législatives

MM. Millot, député sortant, et Macarez, conseiller général, candidats de la Fédération républicaine dans les 2e et 3e circonscriptions de Valenciennes

Les Comités de la Fédération républicaine de l'arrondissement de Valenciennes se sont réunis samedi soir au siège. Ils ont décidé de présenter dans la seconde circonscription, M. Léon Millot, maire de Valenciennes, député sortant; dans la troisième circonscription, M. Charles Macarez, conseiller général, maire d'Haulchin.

Pour la première circonscription, la décision a été réservée.

Les réempoissonnements du Syndicat des pêcheurs

Le Syndicat des pêcheurs à la ligne et riverains du Nord procédera, à la fin de la semaine prochaine, à des réempoissonnements importants dans la Deûle et dans le canal d'Aire à La Bassée.

3.000 tanches et 2.000 carpes seront déversées dans la gare d'eau de Courcelles-lez-Lens ; 500 tanches et 500 carpes, dans la gare d'eau d'Annay; 1.000 tanches et 500 carpes dans la gare d'eau de Pont-à-Vendin; 2.000 tanches et 1.000 carpes, dans la gare d'eau de Meurchin; 2.000 tanches et 1.000 carpes, dans le canal d'Aire à Douvrin ; 1.000 tanches et 2.000 carpes, à La Bassée ; 500 tanches et 2.000 carpes dans le nouveau canal d'Aire à Béthune, dont le Syndicat est devenu l'adjudicataire le 15 janvier.

Un nouveau réempoissonnement équivalent en importance et mêmes races de poissons sera fait d'ici quelques jours dans la Lys, la Lawe, la Bourre, le canal de Neuffossé et l'Aa.

Indépendamment des carpes et tanches précitées, le Syndicat fera prochainement, au mois de mars, de très importants déversements de poissons blancs consistant principalement en reproducteurs de forte taille et race résistante.

LES COMMERÇANTS DU PAS-DE-CALAIS PROTESTENT CONTRE LA FISCALITÉ ABUSIVE

Dimanche après-midi, deux mille membres de la Fédération des groupes commerciaux et industriels du Pas-de-Calais ont protesté à Arras contre les charges trop lourdes qui pèsent actuellement sur le commerce.

Un cortège formé Petite Place se rendit en bon ordre à la Préfecture et les délégués demandèrent à être reçus par M. Peytral, préfet.

Celui-ci accueillit d'abord M. Chevalier, président de la Fédération et ensuite les 70 délégués qui avaient été désignés.

M. Chevalier présenta à M. Peytral les protestations des commerçants et leurs revendications.

UN HOMME TOMBE DU PREMIER ÉTAGE ET SE TUE A LIGNY-EN-CAMBRÉSIS

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, M. Alexandre Dupuis, âgé de 67 ans, demeurant rue Hippolyte Robert à Ligny-en-Cambrésis, se sentant malade, se pencha à la fenêtre de sa chambre, située au premier étage. Perdant l'équilibre, il tomba dans sa cour, où sa belle-fille le trouva seulement le matin.

M. Dupuis avait succombé, les vertèbres cervicales brisées.

Une femme est renversée par une auto et grièvement blessée, à Boulogne

Mme Irma Huchin, âgée de 40 ans, demeurant rue Nationale, 203 à Boulogne-sur-Mer, revenait de courses et traversait la dite rue quand elle fut renversée par l'auto de M. Charel, marcyeur.

Celui-ci releva Mme Huchin et la conduisit à l'hôpital Saint-Louis. L'interne de service constata une fracture du crâne et pratiqua d'urgence l'opération du trépan. L'état de Mme Huchin est très grave.

CONCERTS ET SPECTACLES

ROUBAIX. — « La Brouille », à l'Hippodrome-Théâtre. — Que voilà donc une charmante comédie, cette délicieuse pièce de Charles Vildrac que les Tournées Baret ont donnée dimanche, à l'Hippodrome, avec une rare maîtrise.

Le sujet est simple mais aussi combien attachant. Ce sont deux amis, qu'une amitié de vingt ans lie étroitement. Puis, un beau jour pour, un prétexte futile, comme il en surgit si souvent dans la vie, les deux amis se disputent... Oh! pas bien longtemps; l'amitié veille et la brouille disparaît pour faire place à une amitié encore plus solide, encore plus pure qu'auparavant.

Cela n'a l'air de rien, ce petit événement quasi journalier. Mais combien de fine ironie, combien de subtile pénétration des milieux que nous côtoyons chaque jour n'a-t-il pas fallu à l'auteur pour mettre sur pied ce petit drame de la vie bourgeoise.

Le premier acte, notamment, est absolument merveilleux et, dans les milieux littéraires, on a même prononcé à son sujet le nom de chef-d'œuvre. Il est juste de dire que les acteurs ont su donner à leur rôle toute la vie et le naturel qu'il fallait. Félicitons sans réserve M. Jean Fleur qui fut à la perfection le bouillant et aussi le sensible Gabriel Pain. M. Rouyer tint aussi avec beaucoup de talent le rôle de Henri Dumas. Mmes Suzanne Coulomb et Berthe Fusier, dans leur côté, firent également preuve de beaucoup de naturel et d'aisance.

Au lever de rideau on donna « Le Bonhomme Jadis », la délicate pièce d'Henri Murger, toujours aussi bien accueillie. MM. Jean Fleur et Pierre Gérald, ainsi que Mme Georgette Daria s'y firent applaudir longuement.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — « Samson et Dalila. — Ainsi que nous l'avions déjà dit à propos de « Sigurd » et du « Roi d'Ys », il faut féliciter Mme Dupuis, d'inscrire à son programme des ouvrages tels que « Samson et Dalila », et si le public ne répond pas comme il le faudrait à de pareilles initiatives, du moins l'effort démontre de la part de la direction un éclectisme qu'il est juste de reconnaître.

Cette forme d'oratorio porté à la scène, et dans laquelle est écrite l'œuvre de Saint-Saëns, demande de la part des interprètes un style large et soutenu, une musicalité avertie et des voix étoffées. M. Verzani (Samson), répond à ces diverses conditions; nous l'avions estimé précédemment dans « Sigurd » et le « Roi d'Ys », nous l'avons mieux aimé encore sous les traits du chef des Hébreux. Servi par un organe magnifique; en possession de moyens qui semblent alléger ce rôle accablant, M. Verzani s'impose littéralement à l'auditoire qui le fête avec juste raison.

Aux côtés d'un Samson de cette envergure, il eut fallut une Dalila au contralto puissant, capable d'assumer sans faiblir ce rôle, l'un des plus lourds de l'emploi, écrit constamment dans la partie basse du registre. Mme Schneider, que nous louons très volontiers à l'occasion, trouve ici une partition au-dessus de ses possibilités vocales; l'artiste est toujours consciencieuse, mais elle se fatigue en vain à élargir des sons, trop graves pour sa voix et une grande partie du rôle, notamment au second acte, est restée de ce fait sans le relief qu'elle demande.

M. Feiner a donné au Grand Prêtre de Dagon l'autorité voulue grâce à une voix de baryton au médium large et bien timbré. Le second acte fut excellent. Les premiers et derniers tableaux accusèrent un léger flottement dans l'émission. L'artiste a de la tenue et joue sobrement.

Quelques mots pour M. Janssens dont la voix, toujours ronde, a bien mené le chœur des Vieillards. Les rôles secondaires un peu effacés. Pour les chœurs « Nous garderons de Conrart le silence prudent », Pourrait-on demander au corps de ballet, qui s'exerce à bien faire, de diversifier un peu les danses selon le caractère des ouvrages? A part cela, l'ensemble constants progrès dans la cohésion.

Jouer la partition de « Samson », doit être un régal pour l'orchestre et son chef, M. Brisard; ils le prouvèrent en y apportant tout leur talent. R. G.

UN INCENDIE EN ANGLETERRE CAUSE DEUX MORTS ET DEUX BLESSÉS

Londres, 17 janvier. — Au cours d'un incendie qui s'est déclaré dans la nuit à Hamilton (Comté de Lanarks), deux personnes ont été tuées et deux autres blessées.

DERNIÈRE HEURE

La catastrophe de chemin de fer de Saint-Just

Un récit de l'accident

St-Just-en-Chaussée, 18 janvier. — La gare de St-Just-en-Chaussée à l'entrée de laquelle au Pont de Neuville exactement au kilomètre 79,08 s'est produite la catastrophe de chemin de fer qui, à minuit avait fait dix morts et vingt blessés a connu toute la nuit une animation extraordinaire.

Le train N° 21 qui quitte Paris à 17 h. 37 se rendant à Abbeville-Boulogne-sur-Mer a déraillé, telle est la nouvelle que le chef de gare, M. Albeltiter, répandit dans la petite ville vers 19 h. 30.

Et ce fut alors, au pont de La Neuville, l'habituelle horreur des catastrophes de chemins de fer. Le corps des sapeurs-pompiers, sous les ordres du commandant Blanquart, la brigade de gendarmerie commandée par le capitaine Serin, organisèrent les secours immédiatement. De nombreux militaires en permission du 51e régiment d'infanterie de Beauvais prêtèrent main-forte.

Le vagon de 3e classe, couché sur la voie, était entièrement broyé ; un autre de 1re classe et de 2e classe, et un fourgon étaient dans un état semblable. Les cris des blessés et des mourants indiquaient aux sauveteurs l'endroit où leur présence était nécessaire.

Trois corps écrasés par des poutres étaient bientôt sortis vers 20 h. des décombres informes. Une tête de femme pendait à demi sectionnée au-dessus d'un corps meurtri.

Des grues venues d'Amiens et de Creil continuèrent à aider le pénible travail des sauveteurs fouillant les décombres. Successivement plusieurs cadavres étaient retirés.

Ces derniers, hâtivement enveloppés dans un linceul de fortune, étaient portés sur une civière dans la gare où un salon a été transformé en une chapelle ardente.

A minuit 45, M. Deligne, ministre des Travaux publics, arrivait sur les lieux.

Les morts

Noms de six morts déjà identifiés : Mme Tombois, née Lefebvre, 18 ans, demeurant à Plessier-sur-Saint-Just, femme d'un cultivateur de Soissons ; Mlle Hélène Garry, 40 ans, institutrice, à Saint-Just ; Mlle Henriette Philipper, 45 ans, institutrice à Wavignies ; M. Louis-Edmond Depara, né le 10 août 1899, demeurant, 22 boulevard Flandrin, à Paris ; M. Edmond-Charles Delarue, né le 27 avril 1903, demeurant à Saint-Just ; M. Georges Grely, né le 21 août 1892, à Rosières (Somme).

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Creil ou à celui de Beauvais.

L'accident serait dû à la rupture d'un essieu

On attribue l'accident à la rupture d'un essieu de la quatrième voiture. Le convoi a continué de rouler malgré cette rupture jusqu'au premier aiguillage où la catastrophe se produisit.

Les quatre wagons qui suivaient la quatrième voiture avariée ont déraillé. Deux wagons de deuxième classe furent entièrement pulvérisés.

A proximité du lieu de l'accident, une cabine d'aiguillage fut complètement défoncée et trois employés qui se trouvaient à l'intérieur ont été grièvement blessés.

Les élections municipales du Mans

Le Mans, 17 janvier. — Les élections municipales ont eu lieu aujourd'hui au Mans par suite d'une dissolution du Conseil municipal motivée par des dissensions entre le maire radical-socialiste et les adjoints socialistes. La liste radicale qui a été nettement battue au premier tour s'était retirée de la lutte avec le maire sortant, M. Le Feuvre.

Quatorze radicaux indépendants avait fait liste commune avec les républicains nationaux.

Trente-quatre membres de la liste de Concentration républicaine radicale et socialiste ont été élus. Deux membres de la liste de Concentration républicaine nationale ont été élus: MM. Legue, député, et Sandabray, ancien député.

Graves désordres à Bilbao

QUATRE TUÉS

Bilbao, 17 janvier. — Au cours et à la sortie d'une réunion traditionnaliste, de nombreux incidents se sont produits.

On signale jusqu'à présent quatre jeunes gens tués et sept blessés, dont un garde civil.

— **Le prince Nicolas de Roumanie** est arrivé à Paris par l'Orient-Express.

— **On mande d'Ankara** à l'Agence Reuter qu'au cours des pourparlers qui vont avoir lieu, à Paris, au sujet de la dette ottomane, le gouvernement turc aurait l'intention de demander une modification du montant de la dette, ainsi que l'ajournement jusqu'en 1937, du paiement des coupons des annuités.

Dernières nouvelles sportives

CROSS CYCLO-PÉDESTRE

Le Critérium annuel organisé par le Racing-Club de Lille

Résultats : 1. A. Vanderdonck (C.C.S.M.), 28'; 2. Foleques (Halles Sportives Lilloises), 34'4''; 3. Demey (E.C. d'Armentières), 34'4'' 1/5; 4. Georges Vanderdonck (C.C.S.M.), 34'4'' 2/5; 5. Dekeyster (Halles Sportives Lilloises); 6. Vandendriessche (Halles Sportives Lilloises); 7. Florent Vanderdonck (C.C.S.M.); 8. Legrand (P.M.); 9. Lemoine (H.S. Lilloises); 10. Malfroid (E.C. d'Armentières).

TENNIS

Le Sporting-Club de Paris bat le Tennis-Club de Paris

Paris, 17 janvier. — La deuxième journée du match Tennis-Club de Paris-Sporting Club de Paris fut des plus attrayantes à suivre. Voici les résultats :

Simples Messieurs: Jean Borotra (T.C.P.), bat Féret (S.C.P.), par 6-0, 10-8; A. Merlin (S.C.P.), bat Glaisier (T.C.P.), par 6-3, 6-4; Bernier (S.C.P.), bat R. de Buzelet (T.C.P.), par walk-over; Martin Legeay (S.C.P.), bat Rodzianko (T.C.P.), par 6-4, 2-6, 6-2; Barbet (S.C.P.), bat Goldryn (T.C.P.), par 4-6, 6-4, 6-4; Broquedis (S.C.P.), bat Tronche (T.C.P.), par 4-6, 6-0, 6-0.

Simples Dames: Mlle Beaure (S.C.P.), bat Mme Emery (T.C.P.), par 3-6, 6-2, 6-4; Mlle Fréville (T.C.P.) bat Mme Nobody (S.C.P.), par 9-7, 4-6, 8-5.

Double Mixte: Mme Emery-Glasser (T.C.P.) battent Mme Le Besnerais-Gontier par 8-6, 6-3.

Double Messieurs: A. Merlin et Martin Legeay (S.C.P.), battent R. de Buzelet et Contanson (T.C.P.), par 6-3, 8-6; J. Borotra-Glaisier (T.C.P.), battent Gentien et Féret (S.C.P.), par 7-5, 6-4; Rodel-Torralba (S.C.P.), battent Douillet-Guillemot (T.C.P.), par 6-3, 4-6, 6-4.

Finalement, le Sporting Club de Paris bat le Tennis Club de Paris par 16 victoires à 14.

— **La Press Association** annonce la mort, des suites de l'influenza, du député conservateur Henderson, qui représentait aux Communes, la circonscription de Hendon.

— **M. Jean Thibaud**, président de l'Association générale des mutilés de guerre, est mort samedi, à Paris.

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Médaille d'argent

(SUITE)

M. Albert Dooterlinck, receveur à la compagnie d'assurances « Antverpia III », à Tourcoing. — M. Albert Dubly, ouvrier tireur à la société des établissements A. Lamon et fils, à Tourcoing. — M. Pierre Dubois, ouvrier brasseur à la société de la brasserie coopérative du Tilleul, à Tourcoing. — M. Achille Ducarin, employé dans la maison Achille Martin, à Roubaix. — Mme Duhamel, née Léonie Cottenier, ouvrière piquûrière à la société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos. — Mlle Marie Dujardin, ouvrière bobineuse dans la maison J. Betz et Cie, à Roubaix. — Mlle Joséphine Dumortier, ouvrière soigneuse à la société Albert Malrad et Cie, à Tourcoing. — M. François Dumoulin, contremaître à la société Alfred Motte frères et J. Porisse, à Croix. — M. Alexandre Dupont, ouvrier tisserand à la société Fauchille et Ponteville, à Chereng. — M. Emile Duquent, directeur de teinture à la société des établissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — Mme veuve Dupret, née Léonie Bilsen, ouvrière retordeuse à la société des établissements Charles Six, à Tourcoing. — Mme Duquesne, née Clémentine Duterte, ouvrière moulineuse dans la maison Scalabre-Delcour fils, à Tourcoing.

M. Augustin Leperco, magasinier dans la maison Trentesaux et Destombes, à Neuville-en-Ferrain. — M. Hector Lepers, ouvrier tisserand à la Société Leclercq-Dupire, à Roubaix. — M. Henri Lepers, gérant de la Société Veuve Georges Schiller, à Roubaix. — M. Henri Lepers, ouvrier tisserand dans la maison César Pollet et frères, à Roubaix. — M. Jules Leruste, ouvrier tisserand à la Société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos. — Mlle Angèle Lesaffre, ouvrière doubleuse dans la maison Scalabre-Delcour fils, à Mouvaux. — Mlle Julie Lesaffre, ex-ouvrière bobineuse à la Société anonyme des filatures et tissages de France, à Comines. — M. Jules Lhotienne, chef de lavage à la Société Mathon et Duhamel, à Croix. — M. Henri Letellier, ouvrier peintre à la Compagnie de Fives-Lille, à Roubaix. — M. Arthur Levesque, ouvrier tisseur, dans la maison Arthur Libbrecht, à Roubaix. — M. Henri Liagre, ouvrier tisserand à la Société des établissements J. et L. Leclercq, à Tourcoing. — M. Cyrille Lingier, surveillant à la Société Hannart frères, Motte et Marquette, à Leers. — M. Jules Loucke, ouvrier tisserand à la Société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos. — Mme Loridans, née Françoise Cardon, ouvrière soigneuse à la Société Emile Leplat et fils, à Tourcoing. — M. Cyrille Losfeld, contremaître dans la maison J. Betz et Cie, à Roubaix. — M. Ernest Losfeld, ouvrier monteur de chaînes dans la maison J. Betz et Cie, à Roubaix; — M. Louis Losfeld, ouvrier tisserand à la Société anonyme des établissements Motte Bossut fils, à Leers. — M. Ernest Lousage, ouvrier blanchisseur dans la maison Vandewynckèle père et fils, à Halluin. — M. Pierre Maclin, ouvrier tisserand à la Société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos. — Mlle Adolphine Macon, ouvrière tisserande à la Société Fauchille et Porteville, à Cuérenz.

M. Constant Mahieu, ouvrier blanchisseur dans la maison Vandewynckèle père et fils, à Halluin. — M. Isidore Mahieu, ouvrier blanchisseur dans la maison Vandewynckèle père et fils, à Halluin. — Mme Maresceaux née Clémence Valcq, ouvrière piquûrière à la Société des établissements P. et J. Tiberghien, à Linselles. — M. Paul Marx, ex-employé à la Société Henri Lesur et Cie, à Roubaix. — M. Alfred Maaure, ouvrier tekueller à la Société anonyme de peignage, à Lys. — M. Arthur Meeplomb, ouvrier apprêteur à la Société Emile Rousel et fils, à Croix. — M. Achille Messmen, ouvrier cartonneur à la Société des établissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — M. Carlos Montagne, ouvrier monteur de chaînes à la Société Tiberghien frères, à Mouvaux; — M. Pierre Morecis, ouvrier tisserand à la Société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos. — M. Jules Mulier, employé à la Société des établissements Harnart frères et Motte et Marquette réunis, à Fives-Lille.

M. Charles Namurois, ouvrier fileur à la Société des établissements Albert Mazurel et Cie, à Roubaix. — M. Henri Nys, employé dans la maison Emile Nys, à Roubaix.

M. Roger Opsommer, contremaître dans la maison M. Caulliez et A. Delaoutre, à Tourcoing.

Mme Parent, née Orpha Boripheem, ouvrière au « Journal de Roubaix », à Roubaix. — Mlle Germaine Parent, ouvrière piquûrière dans la maison Leroux frères, à Roubaix. — M. Alphonse Pattyn, ouvrier papetier dans la maison Maurice Verkindère, à Halluin. — M. Henri Piat, contremaître à la Société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos. — M. Oscar Pollet, ouvrier dresseur de chaînes dans la maison J. Betz et Cie, à Roubaix. — Mme Pollet, née Gabrielle Cattry, ouvrière soigneuse dans la maison M. Caulliez et A. Delaoutre, à Tourcoing. — M. Jules Ponchéaux, ouvrier rubanier dans la maison Schoutteten frères et J. Froidure, à Comines. — M. Albert Prouvost, ouvrier trieur à la Compagnie Générale des Industries textiles, à Roubaix.

M. Albert Dusart, ouvrier ferblantier dans la maison A. Bothune, à Bouchain. — Mme Vve Dutilloit, née Elise Dalle, ouvrière soigneuse à la société anonyme des établissements François Masurel frères, à Bondues. — M. Moïse Dubboys, préparateur à la société L. Parenthou et F. Lierman, à Wasquehal. — M. Elie Duvivier, ouvrier tisserand, à la société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos. — M. Edouard Estreicher, employé dans la maison Achille et Louis Lepoutre, à Roubaix. — M. Georges Evely, employé à la société anonyme des établissements Amédée Prouvost et Cie, à Roubaix. — M. Marcial Ferrant, ouvrier tisserand à la société des établissements de M. L. Leclercq, à Tourcoing. — Mlle Hortense Flameng, comptable à la brasserie coopérative du Fresnoy, à Roubaix. — M. Henri Flamant, comptable dans la maison E. Debrabant, à Mouvaux. — M. Henri Flipo, ouvrier mécanicien à la société des établissements Paul et Jean Tiberghien, à Tourcoing. — M. Omer Forez, magasinier à la société des établissements Hannart frères et Motte et Marquette réunis, à Hem. — M. Moïse Ferment, ouvrier tisserand à la société anonyme Leclercq-Dupire, à Wattrelos. — M. Désiré Forez, menuisier dans la maison Masurel-Leclercq, à Wattrelos. — Mme Franchomme, née Hélène Roth, ouvrière fesseuse, à la société anonyme de filature anciens établissements Jules Deurment et fils, à Tourcoing. — M. Arthur Gadene, ouvrier ourdisseur, à la société des établissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — M. Charles Gelot, ouvrier monteur de chaînes à la société P. et C. Tourlemonde, à Tourcoing. — M. Polydore Ghesquière, ouvrier blanchisseur dans la maison Vandewynckèle père et fils, à Halluin. — Mme Ghyberlincke, née Elise Pierlot, ouvrière canneteuse à la société Emile Leplat et fils, à Tourcoing. — M. Alexandre Ghys, ex-surveillant à la société des anciens établissements Roulin, à Mouvaux. — Mme Glorieux, née Octavie Desimpelaere, vendeuse à la société Desurmont et Cie, à Tourc